

ÉDITORIAL

par Marc SAUTEL, Directeur de la publication

Adjoint gestionnaire d'EPLÉ, un métier en mutation aux multiples facettes

Le thème des **rencontres nationales d'AJI Gestion pour l'éducation**, qui se tiendront à la Sorbonne le **13 juin prochain**, me semble bien répondre à des questionnements d'actualité de la part de nos collègues en EPLE.

« La gestion financière et comptable des EPLE : nos métiers en mutation »

Que nous soyons adjoint gestionnaire d'un collège ou d'un lycée public, mandataire ou fondé de pouvoir de l'agent comptable, agent comptable d'un groupement et gestionnaire de l'établissement support, nous sommes tous concernés par l'évolution des métiers du gestionnaire. Je dis bien « métiers » car les missions et les responsabilités exercées par les responsables de gestion des EPLE sont nombreuses, variées, riches et complémentaires.

Le gestionnaire comptable (il y en a encore plus de 1 300 soit près de 20% des gestionnaires d'EPLE) **dans sa double fonction actuelle**, doit-il poursuivre cette dualité de fonctions, doit-il abandonner ou alléger une de ces deux missions, doit-il s'organiser différemment et réformer son action ? Nous essaierons d'en débattre ensemble et de dégager quelques perspectives.

L'adjoint gestionnaire d'EPLE, membre de l'équipe de direction, à la fois gestionnaire matériel mais aussi gestionnaire administratif et financier, conseiller de gestion, responsable RH et régisseur, doit aussi trouver sa place au niveau de l'établissement mais aussi de son environnement professionnel. Que va-t-il favoriser dans les diverses missions qui lui incombent : le pilotage et le management ou bien **la gestion financière et comptable en appui de l'agent comptable**, la gestion matérielle (restauration, maintenance des locaux, hygiène et sécurité, travaux) ou bien encore la gestion administrative et le secrétariat général, le conseil juridique et l'achat public ?

Il serait intéressant de comparer le temps passé par l'adjoint gestionnaire dans ces différentes missions selon qu'il se trouve dans un collège de 300 élèves, dans un lycée de 1 200 élèves, dans une cité scolaire de plus de 2 000 élèves et cela reste valable aussi pour le gestionnaire comptable.

Un autre métier est un train d'émerger compte tenu de l'accroissement de la taille des agences comptables, **c'est celui de mandataire ou fondé de pouvoir**. La plupart du temps agent de catégorie A, aimant les chiffres et la comptabilité, ce fonctionnaire de responsabilité est chargé, au sein de l'agence comptable, de diriger le service de comptabilité générale (sous l'autorité de l'agent comptable) d'être le référent comptable des gestionnaires régisseurs des établissements rattachés, de faire vivre la convention de groupement comptable et de préparer les comptes financiers ; c'est aussi souvent le maître d'œuvre du CIC (Contrôle interne comptable), des fiches de procédures et des réponses aux observations de la DRFIP et/ou de la CRC.

Autre question : **quel est le bon nombre d'établissements par agence comptable ?** 6, 8 ou 10 voire 14 ? La qualité des gestionnaires régisseurs des établissements rattachés et celle du mandataire ou fondé de pouvoir comme la qualité et la quantité des personnels de l'agence comptable n'est-elle pas une considération encore plus importante que le nombre d'établissements concernés, car la taille des EPLE, leur mode de gestion, le niveau du poste de gestionnaire, les services mutualisés (groupements de commandes, gestion des emplois aidés, GRETA, GIP, cuisine centrale etc.) viennent aussi influencer et peser sur la carte comptable.

Le 13 juin à la Sorbonne et le 14 au lycée Janson de Sailly, les intervenants sollicités, tous de grande qualité (Ministère, IGAENR, SGA, représentants des organisations syndicales représentatives) et les participants que nous souhaitons nombreux, essaieront de débattre sereinement de l'avenir de nos missions, de nos métiers, de notre formation et de dégager des **perspectives pour une gestion efficace et performante de nos établissements**.

Merci de vous inscrire nombreux à ces rencontres nationales qui feront date dans notre profession, je le souhaite vivement.

Débattre, échanger, proposer des solutions et des alternatives, les présenter à nos autorités de tutelle, n'est ce pas aussi le rôle et la mission d'une association professionnelle très représentative ?

Le grand amphithéâtre de la Sorbonne, avec sa richesse historique, son patrimoine exceptionnel, contient plus de 1 000 places, alors remplissons-le à l'occasion du **25ème anniversaire d'AJI Gestion pour l'éducation**.

Le meilleur accueil vous sera réservé avec le repas de midi qui pourra être pris dans les superbes et prestigieux lycées voisins et une surprise vous attend pour la soirée conviviale qui suivra.

Si vous pouvez rester aussi le samedi, ce sera d'une part l'occasion de débattre entre nous sur les thèmes abordés le 13 juin et d'autre part de participer activement à la vie de l'association qui fêtera ses 25 ans et renouvèlera son conseil d'administration.

Les candidats à un poste d'administrateur ou à une fonction de correspondant territorial sont invités à se rapprocher du siège de l'association. **Nous avons besoin de tous les talents au service de notre profession.**